

# Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108545 Vendredi 3 Juillet 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

**Un Quotidien d'information, libre et indépendant**



**L'exercice en cours marque une étape charnière pour Metro Express Ltd, a déclaré le ministre Mahomed**

Page 3



**Infrastructure**

**Une nouvelle passerelle assure une connectivité plus sécuritaire**

Page 3

The International Cooperative Alliance (ICA) unveils the theme for  
**104<sup>th</sup> International Cooperative Day**

**Cooperatives for a Peaceful World**

Page 4

**Activités pour souligner la Journée internationale des coopératives 2026**



Page 4

**Maurice et l'Arabie saoudite élargissent leur coopération bilatérale dans des secteurs clés**



Page 4

**Le pont Takamaka reconstruit à Vacoas ouvert à la circulation**

## FOOTBALL



Côte d'Ivoire 1 Norvège 2

**Haaland et la Norvège punissent la Côte d'Ivoire sur le tard**

Page 7



France 3 Suède 0

**Les Bleus surclassent la Suède et se qualifient pour les 8es de finale de la Coupe du monde 2026**

Page 8

**People**

**Le chanteur Victor Mills du Village People est décédé**

Victor Willis, le leader du groupe mythique Village People, est mort à l'âge de 74 ans des suites d'une maladie, a annoncé son épouse mercredi 1er juillet. Il était le parolier du tube « Y.M.C.A. », devenu hymne trumpiste à la présidentielle américaine.

Il avait l'habitude d'apparaître sur scène vêtu d'une chemisette bleue de policier ou d'un uniforme d'officier de la marine. Victor Willis, le leader du groupe disco des années 1970 Village People, est mort à l'âge de 74 ans, a annoncé son épouse sur les réseaux sociaux du groupe, mercredi 1er juillet 2026, évoquant « une maladie courte, mais agressive ».

Les débuts du groupe appartiennent à la légende. Victor Willis est découvert par les producteurs français Jacques Morali et Henri Belolo. Il interprète, avec des chanteurs de studio, quatre chansons qui s'installent sur les ondes et lui valent une pluie d'invitations sur les plateaux de télévision. Une première formation est montée, selon le site officiel du groupe. Puis une petite annonce paraît : « Cherche genre macho pour le plus grand groupe de disco du monde. Danse et moustache obligatoires. » L'archétype masculin parfait.

Un mythe est né, avec des chanteurs enchaînant tous les stéréotypes américains : le chef indien, le motard, l'ouvrier de chantier, le militaire, le cow-boy... En 1979 vient la première tournée mondiale. Village People, hommage au quartier Greenwich

Village à New York, a vendu 100 millions d'albums.

Victor Willis, lui, était le chanteur principal et le coauteur des plus grands succès du groupe, notamment le tube planétaire Y.M.C.A. (« Young men's christian association », une association de jeunesse chrétienne). Il avait un temps quitté le groupe en 1980, aux prises avec des problèmes de toxicomanie. Il avait d'ailleurs plaidé coupable de détention de cocaïne devant un tribunal de San Francisco, en 2006. Puis il reprend en 2017 les rênes de la formation qui le ramène sur la route des tournées, après avoir bataillé pour récupérer les droits de sa chanson, rappelle le magazine Variety.

Hymne gay dès sa sortie en 1978, le tube Y.M.C.A. a connu une étrange seconde vie : il a été récupéré par Donald Trump, avec l'aval du groupe, reniant sa signification originelle. La célèbre chanson disco est alors devenue associée à la victoire du candidat républicain pour son second mandat. Ce dernier a même, à plusieurs reprises, esquissé quelques pas de danse sur scène, entouré du groupe star, redonnant au titre une renaissance inattendue.

La chanson « est redevenue un succès "monstre" », a estimé le président américain mercredi sur son réseau Truth Social, après avoir appris la mort de Victor Willis, « un type formidable et joyeux, qui adorait que j'utilise la chanson de son groupe », selon lui.



La chanson, composée par Victor Willis ainsi que Jacques Morali et le producteur Henri Belolo, tous deux français, incarnait pourtant à l'origine un hymne de la communauté homosexuelle masculine. Entre des codes gays et costumes stéréotypés, son refrain évocateur ne dupait personne : « C'est amusant de séjourner au Y.M.C.A. /Ils ont tout pour que les jeunes hommes s'amuse/Tu peux passer du temps avec tous les garçons. » Des paroles aux antipodes des positions conservatrices du locataire de la Maison-Blanche.

Village people, groupe apolitique ? Y.M.C.A. n'est pas un hymne gay, avait pourtant martelé depuis son parolier texan Victor Willis, annonçant en décembre 2024 qu'il comptait poursuivre tous ceux qui prêteraient cette signification à la chanson. « Laissons une chance au président Trump, indépendamment de ce que vous avez pu penser de lui dans le passé.

Voyons ce qu'il va faire à l'avenir et, s'il prend des mesures pour restreindre les droits des LGBTQ, les Village People seront les premiers à s'exprimer », avait-il écrit sur Facebook.

Le tube avait déjà été utilisé lors des meetings républicains en 2020, ce que son coauteur n'avait pourtant pas apprécié à l'époque. Après son revirement et sa réponse favorable à l'invitation de Donald Trump de participer à son investiture, il a dû affronter une pluie de critiques. « Village People se produira aussi bien pour les Démocrates que pour les Républicains. Nous ne sommes pas un groupe politique. Nous ne l'avons jamais été et nous ne le serons jamais, même si certains d'entre vous essaient de nous faire passer pour tels », avait rétorqué Victor Willis.

**Suède**

**Google condamné à verser 1,3 milliard d'euros à PriceRunner**

Un tribunal suédois a condamné mercredi Google à verser 1,7 milliard d'euros de dommages et intérêts au comparateur de prix Pricerunner, détenu par le groupe suédois de services financiers Klarna, le géant américain ayant favorisé illégalement son propre service de recherche de prix.

Le tribunal des brevets et de la concurrence de Stockholm a jugé que "Pricerunner était considéré comme ayant subi un préjudice du fait que Google a, pendant de nombreuses années, favorisé illégalement son propre service de comparaison de prix".

Le montant que devra verser Google se compose de 14,3 milliards de couronnes de dommages et 400 millions d'intérêts, selon le jugement du tribunal, soit environ 1,7 milliard d'euros au total.

Ce montant est significativement inférieur aux quelque 7 milliards d'euros que réclamait le groupe suédois.

"Bien que Pricerunner n'ait pas obtenu gain de cause sur l'ensemble de ses demandes", ce montant de dommages

et intérêts "est sans aucun doute le plus élevé jamais prononcé dans une affaire de concurrence en Suède", a déclaré la juge Linda Kullberg, citée dans le communiqué rendant compte de la décision.

L'entreprise suédoise avait saisi le tribunal en 2022, à la suite d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne établissant que le géant américain avait "enfreint le droit de la concurrence de l'UE en manipulant les résultats de recherche en faveur de ses propres services de comparaison de prix".

Cet abus consistait, pour Google, à placer son propre service de comparaison de prix sur sa page de résultats de recherche générale de manière plus avantageuse que ceux de ses concurrents, a rappelé le tribunal suédois.

Le trafic provenant de la page de résultats de recherche générale de Google vers les services de comparaison de prix de ses concurrents a ainsi diminué, tandis qu'il a augmenté vers celui de Google, ajoute-t-il.

Klarna a salué une "décision [qui] favorise un marché plus sain et plus concurrentiel en matière de comparaison des produits et services — et c'est une bonne chose pour tous les consommateurs", a réagi Dan Greaves, responsable de la communication et des affaires institutionnelles du groupe, cité dans un communiqué.

Google n'est "pas d'accord avec la décision du tribunal" et examine les possibilités de recours, a dit un porte-parole du géant américain dans un message, affirmant que "les modifications apportées" à son service en 2017 "portaient leurs fruits".

- Abus prolongé -

Le tribunal donne raison à Pricerunner "dans la mesure où

l'abus commis par Google s'est prolongé plus longtemps que ce que Google avait fait valoir et où cet abus a causé un préjudice à Pricerunner", selon le communiqué de la décision.

Pricerunner obtient réparation pour près de 15 ans de préjudice au Royaume-Uni et un peu plus de dix ans en Suède et au Danemark.

Pricerunner avait réclamé initialement autour de 22 milliards de couronnes (2 milliards d'euros), mais avait dit s'attendre à ce que "le montant final des dommages et intérêts lié aux poursuites soit sensiblement plus élevé", étant donné que "la violation est toujours en cours".

Ce procès est également un combat "pour les consommateurs qui ont énormément pâti de la violation du droit de la concurrence par Google au cours des 14 dernières années et encore aujourd'hui", avait estimé Mikael Lindahl, alors directeur de Pricerunner.

La Cour de justice de l'Union européenne a confirmé en 2021 une décision de la Commission européenne datant de 2017, selon laquelle "Google a enfreint le droit de la concurrence en favorisant son propre service d'achats en ligne".

Pricerunner avait fait valoir devant le tribunal que les changements mis en œuvre par Google en 2017 étaient "essentiellement cosmétiques".

"Cette décision montre que le droit de la concurrence offre une véritable protection aux entreprises qui subissent un préjudice du fait d'infractions commises par des entreprises en position dominante telles que Google", a réagi l'avocat de Pricerunner, Pontus Scherp dans un commentaire publié à la suite de la décision.

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Védi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis  
Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

# L'exercice en cours marque une étape charnière pour Metro Express Ltd, a déclaré le ministre Mahomed

Le ministre des Transports terrestres, M. Mahomed Osman Cassam Mahomed, a souligné, à Port Louis lors d'une conférence de presse, l'importance de l'exercice en cours pour Metro Express Ltd (MEL), le décrivant comme une année charnière pour l'entreprise, car le gouvernement a alloué environ 1,64 milliard de roupies pour initier le recouvrement de la dette, commencer la rénovation des véhicules légers sur rail et faire face aux dépenses courantes de l'entreprise.

Le ministre s'exprimait en présence du président-directeur général de MEL, M. Rishikesh Brojmohun, et d'autres hauts fonctionnaires.

La conférence de presse faisait suite à une réunion en ligne avec Crossrail International Ltd, un organisme public du ministère des Transports du Royaume-Uni (UK), qui participe au programme britannique Green Cities, Infrastructure and Energy, sur les avantages plus larges du système de train léger sur rail Metro Express.

Crossrail International Ltd fournit une assistance technique au titre du cadre de partenariat stratégique entre le Royaume-Uni et Maurice dans le cadre du programme pour la croissance, le commerce et l'in-



vestissement. Il a aidé le Bureau de la gouvernance du secteur public à entreprendre un examen des opérations et de l'entretien de la MEL.

Au cours de la conférence de presse, le ministre Mahomed a rappelé qu'entre 35 000 et 36 000 passagers empruntent quotidiennement le train léger. Il a

souligné les principales conclusions de l'examen effectué par Crossrail International Ltd, à savoir que le système Metro Express génère des avantages monétaires de base estimés à environ 16 milliards de roupies par an, sur la base des hypothèses et des données fournies par MEL et en utilisant une méthodologie britannique.

Selon M. Mahomed, ces avantages monétisés n'ont pas été pris en compte lors de l'évaluation des coûts de construction et d'exploitation du système Metro Express. Les résultats positifs comprennent les accidents de la route évités, les avantages pour les utilisateurs des voyages d'affaires, de navettage et de loisirs, la valeur énergétique attribuée aux émissions de carbone évitées et la réduction de la congestion routière. Les avantages économiques plus larges comprennent la valeur des contrats attribués aux entreprises locales et aux petites et moyennes entreprises depuis 2021; l'emploi soutenu par les sous-traitants de MEL; et la valeur sociétale plus large des emplois créés.

Le ministre a également souligné les progrès réalisés par l'entreprise, indiquant qu'en juin 2025, par rapport à juin 2024, MEL avait réduit ses dépenses opérationnelles totales de 10,4 % grâce à la mise en œuvre d'une série de mesures d'économie. Il s'agit notamment de la fermeture de bureaux administratifs sous-utilisés, entraînant des coûts de location exceptionnellement élevés; de la suspension des opérations de véhicules légers sur rail les jours fériés le long de la ligne 2 entre Rose Hill Central et Mahatma Gandhi, Réduit; de la réduction du nombre de véhicules légers sur rail circulant sur la ligne 2 le samedi matin et en fin d'après-midi; ainsi que de mesures visant à lutter contre l'évasion tarifaire grâce au recrutement de contrôleurs de billets supplémentaires.

De plus, le ministre a mentionné les stratégies mises en œuvre pour augmenter les revenus. Il s'agit notamment d'améliorer la disponibilité des services de véhicules légers sur rail aux heures de pointe, d'augmenter les revenus grâce à la commercialisation d'espaces publicitaires et d'optimiser les opérations avec l'introduction prochaine, à titre pilote, d'un service de train léger direct entre la gare centrale de train léger de Curepipe et la gare de train léger de Mahatma Gandhi à Réduit.

Pour l'avenir, M. Mahomed a évoqué la possibilité à long terme, sous réserve de l'approbation du Conseil des ministres, d'étendre le réseau Metro Express à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam et à la région sud du pays.

Il a souligné qu'il serait possible d'étendre la ligne existante Port Louis –Curepipe jusqu'à l'aéroport en utilisant les anciennes voies ferrées le long du corridor Port Louis –Mahebourg.



## Infrastructure

# Une nouvelle passerelle assure une connectivité plus sécuritaire

Le ministre des Infrastructures nationales, M. Govindranath Gunness, a inauguré une nouvelle passerelle aux Casernes à Curepipe. Le projet vise à offrir une meilleure connectivité grâce à une infrastructure plus sécuritaire pour les piétons qui utilisent fréquemment le raccourci « Impasse Tuyau » pour accéder à la rue Sir Edgar Laurent et à la route du Jardin.

Les travaux, d'un montant d'environ 3,7 millions de roupies, ont débuté le 4 mars 2026 et se sont achevés le 1er juillet 2026. Le projet consiste en la construction d'une nouvelle passerelle de 11 mètres de long et 1,2 mètre de large composée de poutres en I en acier et d'une semelle à damier antidérapante; la fixation de mains courantes; et l'aménagement d'une passerelle pour piétons.

Plusieurs personnalités étaient présentes à la cérémonie d'inauguration.

Dans une déclaration, le ministre Gunness a souligné que la passerelle précédente, qui mesurait environ 10 mètres de long et 0,8 mètre de large, était dans un état déplorable et présentait plusieurs problèmes structurels. Il a souligné que l'état et l'étroitesse de l'anci-



enne passerelle représentaient un grave danger pour la sécurité des piétons tout en ayant un impact grave sur la connectivité des habitants locaux. « Il était donc urgent de reconstruire la passerelle », a-t-il ajouté.

Selon lui, les habitants ont fait plusieurs demandes dans le passé pour une passerelle améliorée. « Les piétons peuvent désormais utiliser Impasse Tuyau en toute sécurité, même par mauvais temps », a-t-il déclaré.

# Activités pour souligner la Journée internationale des coopératives 2026

Dans le cadre de la Journée Internationale des Coopératives (CID) 2026 sur le thème « Coopératives pour un monde pacifique » qui se tient le premier samedi de juillet, le ministère de l'Industrie, des PME et des Coopératives organise une série d'activités.

Une cérémonie de dépôt de gerbe aura lieu le samedi 4 juillet 2026 aux Jardins de la Compagnie, à Port Louis, en collaboration avec la Mauritius Cooperative Alliance Ltd, l'organisme Apex du Mouvement coopératif à Maurice. L'événement sera un hommage solennel aux pionniers, aux dirigeants et aux membres du mouvement coopératif dont la vision, le dévouement et le service ont façonné le paysage social et économique du pays.

Le 9 juillet, un atelier sur le Plan stratégique pour les coopératives sera organisé par la Division des coopératives du ministère. L'objectif est de formuler un plan stratégique avec des représentants des sociétés coopératives et des parties prenantes clés pour discuter des priorités stratégiques pour le développement et l'expansion du secteur coopératif.

L'atelier sera axé sur six thèmes stratégiques jugés essentiels pour le développement futur du secteur, à savoir la sécurité alimentaire, les services financiers, l'artisanat, l'exploitation des exportations de produits coopératifs, la numérisation et l'énergie.

L'atelier se terminera par l'adoption de recommandations pratiques et de propositions stratégiques à inclure dans le Plan stratégique du secteur coopératif. En outre, un webinaire international sur le thème « Les

coopératives pour un avenir durable et inclusif : leçons de Maurice, de Malaisie et de l'Inde » sera organisé par le Collège coopératif national en collaboration avec l'Institut coopératif de Malaisie et l'Institut national de gestion coopérative Vaikunth Mehta de l'Inde.

### Activités des fédérations coopératives

Dans le cadre des célébrations, la Mauritius Cooperative Alliance Ltd, en collaboration avec les fédérations coopératives de Maurice, organisera une série d'activités pour mettre en valeur la capacité des coopératives à rassembler les gens et à favoriser une plus grande cohésion sociale.

La Mauritius Co-operative Savings and Credit League Ltd organisera, le 8 juillet 2026 au Government Teachers Union Centre à Quatre Bornes, un atelier pour analyser et délibérer sur les défis auxquels le secteur des coopératives d'épargne et de crédit est confronté.

La Mauritius Consumers Co-operative Federation Ltd effectuera, pour sa part, des ventes promotionnelles dans trois magasins de consommation coopératifs, à savoir Castel One Stop Shop Coop, La Flora Cooperative Stores Society et Bambous Cooperative Stores Society Ltd, du 6 au 12 juillet 2026.

Au cours de la même période, la Mauritius Co-operative Agricultural Federation Ltd effectuera des ventes promotionnelles dans tous ses points de vente au détail et mènera une campagne de sensibilisation, y compris la distribution de semis et de plantes aux écoliers.

La Mauritius Livestock Marketing Co-operative Federation Ltd organisera une dégustation de lait frais

dans l'un de ses points de vente. La Mauritius Co-operative Alliance Ltd, en collaboration avec la Postal Employees Cooperative Credit Union Ltd, organisera une campagne caritative comprenant le parrainage du déjeuner et la distribution de cadeaux aux enfants dans le besoin.

### Journée internationale des coopératives

L'IDC est célébrée par l'Alliance coopérative internationale depuis 1923 et a été officiellement reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1995. La célébration annuelle vise à sensibiliser au modèle coopératif et à promouvoir les valeurs de solidarité internationale, d'efficacité économique, d'égalité et de paix.

Le thème de cette année, « Les coopératives pour un monde pacifique », souligne la capacité unique des coopératives à unir les peuples, à renforcer la cohésion sociale et à contribuer à des sociétés pacifiques et inclusives. Il souligne également la contribution du secteur au développement durable, à la justice sociale et au renforcement des partenariats entre les parties prenantes.

Partout dans le monde, les coopératives continuent de faire preuve de résilience face aux défis économiques et sociaux. En promouvant la participation économique, en soutenant la sécurité alimentaire, en créant des emplois, en renforçant les économies locales, en favorisant les chaînes de valeur éthiques et en contribuant à la durabilité environnementale, le mouvement coopératif joue un rôle important dans l'amélioration des moyens de subsistance et la promotion d'une paix durable.

## Maurice et l'Arabie saoudite élargissent leur coopération bilatérale dans des secteurs clés

L'approfondissement des liens bilatéraux et l'élargissement de la coopération entre de multiples secteurs clés ont été au centre des discussions à Port Louis, lors d'une visite de courtoisie entre l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Arabie saoudite, M. Fayez Meshel Altemyat, et la Vice-Première ministre et ministre de l'Égalité des Genres et de la protection de la famille, Mme Marie Arianne Navarre-Marie.



Dans une déclaration à l'issue de la réunion, l'Ambassadeur Altemyat a qualifié les échanges de productifs et constructifs, soulignant les relations amicales de longue date entre Maurice et le Royaume d'Arabie saoudite.

Il a déclaré que les discussions reflétaient un engagement commun à renforcer davantage la coopération bilatérale et à élargir l'engagement dans un large éventail de secteurs, y compris la cul-

ture, l'investissement, l'éducation, l'économie, le tourisme, le sport, le logement, le travail, les affaires maritimes, la sécurité, l'aviation civile, l'énergie et le dessalement de l'eau.

L'ambassadeur a souligné l'engagement commun en faveur de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance, les identifiant comme des domaines d'intervention centraux dans le cadre du partenariat élargi. Il a en outre noté que l'Arabie saoudite attachait une

grande importance à ses relations avec Maurice et restait déterminée à traduire les nouvelles possibilités en initiatives concrètes qui apporteraient des avantages tangibles aux deux pays et à leurs peuples.

En outre, M. Altemyat s'est dit confiant que la réunion contribuerait à ouvrir de nouvelles voies de coopération et à renforcer encore les relations fortes et cordiales entre Maurice et le Royaume d'Arabie saoudite.

## Le pont Takamaka reconstruit à Vacoas ouvert à la circulation



Le pont Takamaka nouvellement reconstruit sur l'avenue John Kennedy à Vacoas a été inauguré par le ministre de l'Infrastructure nationale, M. Govindranath Gunness, en présence du ministre des Services financiers et de la Planification économique, Dr Jyoti Jeetun, du ministre des Arts et de la Culture, M. Mahendra Gondea, et d'autres personnalités et parties prenantes.

Dans une déclaration le ministre Gunness a souligné que les travaux de reconstruction ont commencé le 18 février 2026 et ont été achevés avant la date limite initiale de fin juillet 2026. Il a rappelé que le projet, initialement prévu en 2022 pour un coût estimé à 21,7 millions de roupies, était resté en suspens pendant plusieurs années et devait prendre sept mois. Le gouvernement, a-t-il noté, a relancé le projet au même coût avec un délai d'achèvement révisé de cinq mois, se félicitant que les travaux aient été finalisés avant le 31 juillet. Le pont est maintenant officiellement ouvert et accessible aux automobilistes.

Le ministre a en outre souligné que la reconstruction avait été entreprise conformément aux recommandations de l'Autorité de l'assainissement des terres et faisait partie du plan directeur plus large de l'assainissement des terres.

Le projet, a-t-il souligné, vise à améliorer la sécurité publique en réduisant les risques posés par les inondations et en protégeant les vies et les biens. Il a également indiqué que le gouvernement mettrait en place les mesures nécessaires pour indemniser les entreprises qui ont subi des pertes pendant la période de construction.

Pour leur part, la Dre Jeetun et M. Gondea se sont félicités de l'achèvement du projet dans les délais, notant que la modernisation du pont améliorerait la mobilité et améliorerait les déplacements quotidiens des résidents et des usagers de la route. Ils ont également exprimé leur gratitude au public pour leur patience, leur coopération et leur compréhension tout au long des travaux de construction.

**NOTICE OF INTENTION TO APPLY FOR REMOVAL OF A FOUNDATION FROM THE REGISTER**

In the matter of:

**SEFA Foundation**  
FOUNDATIONS ACT 2012

**NOTICE**

Notice is hereby given that **SEFA Foundation**, a Foundation registered in the Republic of Mauritius under Registration No. 804, having its registered office at 19 Nicholson Road, Vacoas, Republic of Mauritius, intends to apply to the Registrar of Companies for the removal of its name from the Register of Foundations pursuant to section 39A of the Foundations Act 2012.

Any person claiming to be a creditor of, or otherwise having an interest in, the Foundation and wishing to object to the proposed removal should notify the Foundation in writing, setting out the grounds of such objection, within **28 days** from the date of publication of this notice.

Dated this **29 June 2026**  
Director

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 23/06/2026 has been filed in the office of the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions by virtue of which shall take place before the Master's Court, the **Sale by Licitation prosecuted at the request of Mr. Roshan LILLDARRY against Mrs Bina RAMESSUR, (born LILLDARRY)** of the following immovable property viz:- "Une portion de terrain vague de la contenance de **MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX METRES CARRES (1,282m<sup>2</sup>)**, située dans le district de Riviere du Rempart, lieu dit L'Esperance (Cottage), PIN No.1302070121, et bornée comme suit:- Du premier coté, par la grande route cotière Poudre D'Or, sur dix neuf metres quatre vingt quatre centimetres (19.84m). Du deuxième coté, par un terrain appartenant a Monsieur Bolah ou ayant droit, sur soixante quatre metres soixante seize centimetres (64.76m). Du troisième coté, par un chemin existant de trois metres cinq centimetres de large, sur dix neuf metres quatre vingt quatre centimetres (19.84m). Du quatrième coté, par les terrains appartenant aux Messieurs Krishnadev Sohotee, Harrychandur Sohotee, Krishnadev Sohotee respectivement, sur une longueur totale de soixante quatre metres quatre vingt deux centimetres (64.82m). The whole morefully described in deed transcribed in TV 1065/95. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 25/06/2026.

**Me. M. I. DAUHO**

**Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.**  
**Attorney in Charge of the sale.**

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 12<sup>th</sup> day of November 2026 at 1.30 pm**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at 2<sup>nd</sup> floor, Courtroom No. 23, Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY prosecuted at the request of National Housing Development Company Ltd against Mrs. Marie Magda Manuella MICHAUD (born LAFLEUR), of Apartment H03, Residence Exim, NHDC, Bambous**, of the following immovable property viz:- **(A) Une maison de type II, érigée sur une portion de terrain de la contenance de soixante-six-sept et douze centièmes de mètre carre (77.12m<sup>2</sup>), étant la portion numero 35 (Serial Lot No H03) et bornée comme suit:- Towards the North East, by reserves on five metres and five centimetres (5.05m); Towards the South East, by surplus of State Land (Lot No H02) on fifteen metres and twenty centimetres (15.20m); Towards the South West, by a service lane one metre and ten centimetres wide (1.10m) on four metres and ninety seven centimetres (4.97m); Towards the West, by surplus of State Land (Lot No H04) on sixteen metres and five centimetres (16.05m) and (B) Tous les droits au bail du Vendeur dans la sus-dite portion de terrain.** Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation, the whole morefully described in Vol: TV 5875 No 60 and PIN No 1901330142 refers. The said property is situated in the District of Black River, place called Bambous, Apartment H03, Residence Exim, NHDC Complex. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 30<sup>th</sup> day of June 2026.

**Me. Pazany THANDARAYAN**

**Of 2<sup>nd</sup> floor, Suite 303 – 305, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.**

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**France**

**Melenchon accusé d'apologie du terrorisme**

**Le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, qui a estimé récemment possible de questionner le caractère terroriste des massacres du 7 Octobre, est visé par une plainte pour apologie du terrorisme de trois victimes françaises des attaques, que l'AFP a pu consulter ce lundi.**

Deux sont des survivants du festival de techno Nova, lieu du plus grand massacre de cette journée près de la frontière avec Gaza, avec plus de 370 morts. Le troisième rescapé est un policier, hors service à ce moment-là, qui, tombé sur un barrage, a tiré sur des assaillants et a été touché par cinq balles.

**«Forme de la résistance»**

Jean-Luc Mélenchon s'est exprimé la semaine dernière lors d'un rassemblement de soutien au militant trotskiste Anasse Kazib, convoqué par la justice à Paris pour apologie du terrorisme après avoir célébré la «résistance palestinienne» le 7 octobre 2023, jour de l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien Hamas en Israël, qui a déclenché la guerre dans la bande de Gaza. Le leader de LFI a fait un long développement pour contester l'inscription dans le droit pénal de la notion «d'apologie du terrorisme» décidée pendant le quinquennat Hollande.

Cela «peut faire croire qu'en effet, il y aurait parmi nous

des gens qui se réjouiraient du terrorisme, à supposer que les actes dont on parle soient bien du terrorisme», a déclaré le candidat à la présidentielle dans cette intervention filmée et mise en ligne sur le site Révolution permanente, l'organisation d'Anasse Kazib. «Car la question de la forme de la résistance que l'on oppose à une oppression et à une occupation, quel que soit l'avis qu'on puisse avoir entre nous et chacun pour soi, est une affaire qui se discute parce que le droit international sur ce point permet que cela soit discuté», a-t-il ajouté.

**«Transformation d'un crime en son contraire»**

Cette «séquence vise à annuler le caractère criminel des actes commis le 7 Octobre pour leur donner la coloration de faits de résistance», a dénoncé Nathanaël Majster, avocat des trois victimes françaises, dans la plainte. Ce «procédé constitue le délit d'apologie du terrorisme : transformation d'un crime en son contraire, sa transmutation en objet d'admiration assumé et la tentative de faire partager cette admiration et cet assentiment donné au crime par le plus grand nombre», conclut l'avocat.

«Les violences terroristes ne sont jamais acceptables, quelles que soient les victimes ou les circonstances. Les justifier un jour, c'est les justifier toujours. Permettre à un seul de le faire, c'est l'autoriser à tous», a aussi fustigé Me Majster dans un communiqué. Sollicitée par l'AFP, LFI n'avait pas réagi dans l'immédiat.

**Nigéria**

**37 élèves enlevés**

**Trente-sept élèves sont portés disparus après que des djihadistes ont pris d'assaut lundi leur établissement scolaire, dans le nord-est du Nigeria, selon une liste diffusée mardi 30 juin par un responsable local et consultée par l'Agence France-Presse (AFP).**

Les enlèvements contre rançon, visant en particulier des élèves, sont devenus une pratique courante dans le

Au cours du même mois, des djihadistes présumés ont kidnappé des dizaines d'écoliers dans trois établissements de l'Etat d'Oyo, une attaque rare dans le sud-ouest du Nigeria, considéré comme la région la plus sûre du pays.

pays le plus peuplé d'Afrique tant de la part de groupes djihadistes que de bandes criminelles, appelées « bandits », dans le nord et le centre du pays, les régions les plus touchées par l'insécurité.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on **Thursday the 08<sup>th</sup> day of October 2026 at 13.30 hrs** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at 2<sup>nd</sup> Floor, Court No.23 c/nr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION**, in respect of a portion of land of the extent of **340.20 square metres, being Lot No. 1**, situate at Quinze Cantons, Vacoas in the District of Plaines Wilhems morefully described and transcribed in TV 2518/85 (**PIN 1732190253**) and bounded according to a description of Mr. Robert Foiret, Sworn Land Surveyor, dated 16/12/1992, registered in Reg: L.S 27 No. 6106 as follows:- Du premier cote, par Quinze Cantons Road, des réserves d'un mètres de large entre, sur treize mètres six centimètres; Du second coté par un chemin de sortie de trois mètres cinq centimètres de large, sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement cinq mètres quarante huit centimètres et quatorze mètres deux centimètres; Du troisième cote, par le Lot No 2, sur douze mètres quarante neuf centimètres. Du quatrième cote par M Chandraseka Maulloo, sur vingt sept mètres quarante trois centimètres. Together with a concrete one storeyed dwelling house with underground building which is provided with electricity and water supplies and all that may depend or form part thereof generally whatsoever any exception or reservations in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of Lovish SEERUTTUN against Ishley SEERUTTUN (duly represented by "The Curator of Vacant Estates, vested with the property and rights in Mauritius of Ishley SEERUTTUN absent therefrom, without any known agent and proxy to represent his interests in the jurisdiction).** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 01<sup>st</sup> day of July 2026.

**Me. Vashish BHUGOO**

**Of 10<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block A, Georges Guibert Street, Port Louis.**

**Attorney in charge of the sale.**

Ce dernier épisode de violences s'est produit lundi matin, quand des assaillants présumés de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont attaqué un lycée de la ville de Lassa, dans la zone administrative d'Askira Uba, tuant trois personnes, dont un soldat, selon les autorités.

L'armée a déclaré lundi que 11 élèves ont été enlevés au moment où ils passaient leurs examens de fin d'année. Dix d'entre eux ont ensuite été secourus. Une liste de portés disparus, précisant le sexe des élèves ainsi que les numéros de téléphone de leurs parents, a été transmise à des journalistes par un conseiller du gouvernement local de la zone, Ijagla Ijabila. Une source du renseignement a également envoyé à l'AFP la même liste.

**Les lycéennes de Chibok**

Depuis l'enlèvement de plus de 300 lycéennes à Chibok, dans l'Etat de Borno, en 2014, qui avait suscité l'indignation internationale, des centaines d'enfants ont été kidnappés lors de dizaines d'attaques. En mai, des djihadistes ont enlevé plus de 40 élèves dans le village de Mussa, dans l'Etat de Borno, qui sont toujours détenus.

Depuis des mois, le Nigeria fait face à une recrudescence des attaques de bandits et de djihadistes en particulier dans le nord, forçant le président Bola Tinubu, qui briguera un second mandat en janvier prochain, à déclarer l'état d'urgence sécuritaire en novembre.

Une vague d'enlèvements de masse l'an dernier avait ébranlé le Nigeria, dont l'enlèvement de centaines d'écoliers par les djihadistes de Boko Haram dans l'Etat du Niger (centre-nord). Les forces de sécurité sont également mises à rude épreuve par des bandes criminelles, principalement concentrées dans le nord-ouest du pays.

**Canicule**

**Le groupe écologiste dépose une motion de censure contre le gouvernement français**

Le groupe écologiste a annoncé mardi son intention de déposer une motion de censure contre le gouvernement pour dénoncer « son impréparation à la fois de la canicule qu'on a connue, mais surtout de la canicule qui arrive », selon sa présidente, Cyrielle Chatelain.

Une motion de censure « n'arrêtera pas le changement climatique », a réagi mercredi 1er juillet la porte-parole du gouvernement Maud Bregeon à propos de l'intention des députés écologistes de renverser l'exécutif sur ce sujet.

Il y a un gouvernement qui gère les crises et il y a face à ce gouvernement des forces politiques qui entretiennent cette crise, notamment en déposant une motion de censure », a déploré Mme Bregeon à l'issue du conseil des ministres. « Est-ce qu'on a à s'améliorer ? Evidemment. Est-ce qu'il y a besoin de davantage de moyens ? Evidemment, on y travaille, et ce n'est certainement pas une motion de censure qui arrêtera du jour au lendemain l'évolution du changement climatique qui est difficile pour nos concitoyens », a-t-elle insisté.

Lors du conseil des ministres, le président de la République, Emmanuel Macron, a par ailleurs appelé le gouvernement, selon la porte-parole, à

profiter de « la phase de répit » depuis la fin de la canicule pour « anticiper sur des sujets majeurs comme les feux de forêt, l'usage de l'eau, les conséquences pour le milieu agricole ».

Le groupe écologiste a annoncé mardi son intention de déposer une motion de censure contre le gouvernement pour dénoncer « son impréparation à la fois de la canicule qu'on a connue, mais surtout de la canicule qui arrive », selon sa présidente, Cyrielle Chatelain.

**Motion injustifiée aux yeux du RN**

« Sous votre gouvernement, la canicule s'est transformée en violence politique », avait fustigé dans sa question au gouvernement la députée écologiste, en demandant au premier ministre, Sébastien Lecornu, de « cesser de nier [sa] responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui ».

« Les écoles, c'est la catastrophe, les hôpitaux, c'est la catastrophe (...) Il y a beaucoup de choses à faire. Le gouvernement ne l'a pas fait et notre action en tant que parlementaires, c'est de contrôler l'action du gouvernement. La motion de censure, c'est évidemment ce qu'il faut déposer et ce qu'il faut voter », a justifié mercredi sur France 2 le coordinateur de La France insoumise Manuel Bompard.

Motion injustifiée, en revanche, aux yeux du Rassemblement national (RN) : « Il y a mille façons, il y a mille raisons, en tout cas, de sanctionner et de voter une censure pour ce gouvernement. (...) Honnêtement, je ne vois pas bien la raison qui nous [pousserait à] voter cette motion de censure », a réagi Philippe Ballard, député RN de l'Oise, sur le plateau de Franceinfo.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 24<sup>th</sup> day of June 2026, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the Conditions and Clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, **the SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Vishwas ADJODAH & Omi AJODAH against Balsheel GOPAL (born BEEHARRY)**, of the hereundercribed immovable property situate in the District of Plaines Wilhems, place called 'Cinq Arpents' being part of a 'Lotissement' called 'Les Plaines de L'Hermitage' which can be particularised as follows:- Une portion de terrain vague situee au quartier des Plaines Wilhems lieudit Cinq Arpents, formant partie d'un lotissement connu sous le nom de "Les Plaines De L'Hermitage", étant le lot No. 539 de la contenance totale de **huit cent huit metres carrés (808m2)**, formee de la reunion de deux portions de terre contigues, la premiere de **quatre cent quatre-vingt-dix metres carrés 490m2** et la seconde etant les reserves de la Riviere Terre Rouge d'une contenance de **trois cent dix-huit metres carrés 318m2** d'apres le plan general de lotissement. Le sus dite portion de terrain de la contenance de huit cent huit metres carrés 808m2 etant le lot No 539 est bornee tant d'apres titre que d'apres un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dresse par Mons. Ravin Tupsy, arpenteur jure, le 09/06/2009 et clos le 30/09/2009, enregistre au Reg : LS68/794, comme suit:- Du premier cote, par une reserve d'un metre et cinquante centimetres 1.50m de large, longeant un chemin de six metres 6m de large, sur laquelle reserve la presente portion aura un droit de passage pour accéder au susdit chemin, sur une longueur developpe de vingt six metres et quinze centimetres 26.15m; Du deuxième cote, par le lot No 538, sur trente six metres et quarante sept centimetres 36.47m ; Du troisième cote, par les sinuosités de la Riviere Terre Rouge, Et du quatrième et dernier cote, par le Lot No 540, sur trente huit metres et quatre-vingt dix-huit centimetres 38.98m. Le PIN No relatif a la sus dite portion de terrain est 1834031058, as duly described and transcribed in the deed bearing TV201805/001461. Moreover, on the portion of land there exists a residential house which is a two-storey house with a basement comprising of comprising of two en-suite bedrooms, one living room, one lounge and one kitchen. **TAKE NOTICE** that in terms of Articles 813-13 of the Civil Code as subsequently amended any co-owner/s (indivisaire) of the said immovable property can substitute himself/herself to the purchaser or purchasers within one month from the date of the adjudication by a declaration made at the Registry of the Supreme Court (Master's Court). **AND NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you are hereby required, called upon and summoned to examine the said Memorandum of Charges and take thereon such objection or observations that you may think fit and proper within the delay prescribed by law.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis, this 30<sup>th</sup> day of June 2026.  
**Me. Kareena KANIAH-KEENOO**  
**Of 4<sup>th</sup> Floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.**  
**ATTORNEY FOR THE PETITIONER INSTRUCTING ME. RAJAT KEENOO, OF COUNSEL**

**Conflit/Birmanie**

**100,000 morts en cinq ans**

Depuis le début de la guerre civile qui a éclaté en Birmanie suite au coup d'État militaire en 2021, plus de 100.000 personnes ont été tuées tous camps confondus

C'est une tragédie qui se déroule loin des regards. Depuis le début de la guerre civile qui a éclaté en Birmanie suite au coup d'État militaire en 2021, plus de 100.000 personnes ont été tuées tous camps confondus, a indiqué ce mercredi l'ONG américaine Aclad. Selon cette organisation spécialisée dans le suivi des conflits armés, les affrontements ont fait au total 100.114 morts.

Il n'existe pas de bilan officiel et les estimations varient largement. Tous les analystes considèrent pourtant que ce conflit est le plus meurtrier se déroulant actuellement en Asie. En février 2021, l'armée a mis fin à une décennie d'expérience démocratique dans ce pays d'Asie du Sud-Est, renversant le gouvernement élu d'Aung San Suu Kyi et arrêtant la lauréate du prix Nobel de la paix.

**« Le conflit le plus fragmenté au monde »**

Des manifestations anti-putsch ont alors été réprimées par les forces de sécurité, mais des militants pro-démocratie ont quitté les villes pour combattre la junte aux côtés de mouvements armés issus de minorités ethniques longtemps hostiles au pouvoir central. Selon l'ONU, plus de 3,7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et plus d'une personne sur cinq se trouve en situation d'insécurité alimentaire.

L'Aclad a recensé plus de 1.200 groupes armés distincts dans cette guerre civile chaotique, la qualifiant de « conflit le plus fragmenté au monde. » « Le conflit s'est propagé dans tout le pays », a commenté Sun Mon Thant, analyste de l'Aclad. Nous assistons à davantage de massacres. L'armée a pris pour cible des écoles, des cliniques, des prisons...

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 24<sup>th</sup> day of June 2026, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the Conditions and Clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, **the SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Ouvedi POURRONNE (born BIRJONAUTH) against Louis Joachin POURRONNE**, of the hereundercribed immovable property situate in the District of Grand Port place called Rose Belle, which can be particularised as follows:- Une portion de terrain de la contenance originaire de **deux cent quinze metres carres (215m<sup>2</sup>)**, d'apres titre, a été depuis re-arpente par Mons. Kritanun Seebarith, arpenteur juré, et a été par lui trouve etre d'une contenance de **deux cent seize metre carres et quarante huit centieme (216.48m2)**, ayant le PIN No.1518020043, suivant son rapport d'arpentage, avec plan figuratif y joint, en date du 13/08/2018 enregistree au Reg: LS 99/99072065, et est compris dans les abornement suivants, savoir:- Du premier cote, partie par un terrain appartenant a Madame Beebee Farah Assotally, sur deux lignes mesurant respectivement douze metres et quatorze centimetres et vingt cinq metres et patie par une entree commune de trois metres de large, sur trois metres; Du deuxième cote, par un terrain appartenant a M. Rajesh Ramkalawon, sur dix huit metres; Du troisième cote, par les reserves d'un ruisseau, sur vingt et un metres et quarante huit centimetres; Et du quatrième et dernier cote, par un terrain appartenant a M.B. Matabadul, sur dix neuf metres. Audit rapport il a été fait observer que la sortie de cette portion de terrain se fait par une entree commune de trois metres de large pour aboutir sur Market Lane. Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie, sans aucune exception ni réserve, as morefully described and transcribed in the deed bearing TV201910/000529. Moreover, on the portion of land there exists a residential house which is a two-storey house with a basement comprising of two bedrooms, the ground floor comprising of a living room, a dining room, one bedroom, one kitchen, one bathroom, and the first floor comprising of five bedrooms which are still unfinished (grey). **TAKE NOTICE** that in terms of Articles 813-13 of the Civil Code as subsequently amended any co-owner/s (indivisaire) of the said immovable property can substitute himself/herself to the purchaser or purchasers within one month from the date of the adjudication by a declaration made at the Registry of the Supreme Court (Master's Court). **AND NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you are hereby required, called upon and summoned to examine the said Memorandum of Charges and take thereon such objection or observations that you may think fit and proper within the delay prescribed by law.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis, this 30<sup>th</sup> day of June 2026.  
**Me. Kareena KANIAH-KEENOO**  
**Of 4<sup>th</sup> Floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis**  
**ATTORNEY FOR THE PETITIONER INSTRUCTING ME. RAJAT KEENOO, OF COUNSEL**



**Central Electricity Board (CEB)**

**COMMUNIQUÉ**

**NON PAIEMENT DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ**

Le **Central Electricity Board (CEB)** tient à rappeler à ses abonnés qu'une facture non réglée dans le délai de la date limite de paiement peut entraîner une interruption de la fourniture d'électricité à tout moment.

Après l'interruption, les abonnés concernés devront régler toutes les factures impayées, ainsi que les frais de reconnexion, avant que le service ne soit rétabli.

Le CEB se voit contraint de procéder régulièrement à des débranchements en cas de non-paiement des factures. Les abonnés sont priés de respecter les délais de paiement afin d'éviter ces désagréments.

*La Direction*

**Coupe du Monde**

**Mexique 2 Équateur 0**

**Après 40 ans, le Mexique conjure enfin le mauvais sort de la Coupe du monde et déclenche une fête populaire dans l'historique Estadio Azteca**

Le Mexique s'est qualifié haut la main pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde. Le co-organisateur s'est imposé 2-0 face à l'Équateur à l'Estadio Azteca de Mexico. Des frappes fulgurantes de Julián Quiñones et Raúl Jiménez ont fait la différence pour El Tri, qui signe ainsi sa première victoire en phase à élimination directe depuis le 2-0 contre la Bulgarie dans ce même Azteca lors de la Coupe du monde 1986. Le Mexique disputera son huitième de finale le 6 juillet, toujours dans l'arène mythique, face à l'Angleterre ou à la République démocratique du Congo.

Dès le coup d'envoi, les Mexicains ont imposé leur supériorité, animés par le jeune prodige Gilberto Mora (17 ans) et le vétéran Raúl Jiménez (35 ans). Ce dernier a d'abord manqué la première occasion franche, expédiant un coup de tête puissant à côté du cadre.

Le Mexique a maintenu la pression et a failli ouvrir le score par l'intermédiaire de Mora, dont la frappe enroulée a frôlé le cadre de Hernán Galíndez. Peu après, le gardien expérimenté (39 ans) a vu l'Équateur se procurer une occasion soudaine, mais la tentative puissante de John Yeboah a heurté le poteau.

Peu après, le premier but est tombé : bien lancé en profondeur par Roberto Alvarado, Quiñones a déboulé dans la surface, a croisé sa frappe et a logé le ballon dans le petit filet (1-0, 38<sup>e</sup>). L'Azteca a explosé.

Après la pause pour s'hydrater, le groupe de mariachis a pu se faire entendre à nouveau. Une passe catastrophique du défenseur équatorien Joël Ordóñez a atterri directement dans les pieds de Jiménez, qui a combiné avec Quiñones avant de marquer d'un superbe tir du droit dans la lucarne : 2-0.



L'Équateur a dû se lancer à la poursuite du score et a tenté sa chance, notamment par l'intermédiaire de Yeboah, qui a mis à l'épreuve le gardien mexicain Raúl Rangel, mais s'est montré trop peu incisif en attaque. Le Mexique, toujours inviolé dans ce Mondial, a failli porter le score à 3-0 peu après : Mora a manqué le cadre de justesse d'une tête à bout portant.

Après la pause, le Mexique adopte un profil plus défensif et laisse le ballon à l'Équateur, qui peine à imposer son rythme. Les Mexicains frôlent même le troisième but par César Montes, dont la tête est repoussée par Galíndez, puis par Johan Vásquez, dont l'autre coup de tête file juste

à côté.

La rencontre perd alors en intensité. Dans les ultimes secondes du temps additionnel, l'arbitre slovène Slavko Vincic est appelé à consulter l'écran de la VAR. Il constate que Piero Hincapié, la bouche couverte, a adressé des propos à Santiago Giménez et expulse injustement le défenseur d'Arsenal.

Le Mexique s'impose 2-0 et garde l'espoir d'égaliser, voire de dépasser, ses meilleures performances en Coupe du monde : les quarts de finale atteints à domicile en 1970 et 1986.

**Côte d'Ivoire 1 Norvège 2**

**Haaland et la Norvège punissent la Côte d'Ivoire sur le tard**

L'inévitable Erling Haaland a surgi en fin de match pour éliminer la Côte d'Ivoire (2-1) et offrir à la Norvège une première victoire dans un match à élimination directe en Coupe du monde, mardi en 16<sup>e</sup> de finale.

Isolé en pointe, rarement trouvé et souvent peu menaçant, le Lucky Luke viking a tiré une dernière cartouche victorieuse à la 86<sup>e</sup> minute à un moment où la défense ivoirienne s'est désintéressée de lui. Erreur fatale.

Patrick Berg, milieu de Bodo-Glimt, a aspiré toute l'arrière-garde au maillot orange avant de centrer vers la superstar de Manchester City, laquelle a trouvé la cible dans un tir qui ressemblait à un contrôle manqué. Son cinquième but en trois matches au Mondial. "Aujourd'hui, il n'a pas été beaucoup impliqué dans le match (...) mais voilà, il a encore marqué le but de la victoire", a résumé son sélectionneur, Stale Solbakken. "C'est le meilleur buteur du monde, cela ne fait aucun doute" et "je ne l'échangerais pour rien au monde".

En huitièmes de finale, Haaland défit le Brésil de Gabriel, défenseur d'Arsenal avec qui il livre toujours des combats de haute volée en Premier League.

La Côte d'Ivoire rentre elle à la maison

avec des regrets dans les valises, elle qui a proposé une belle adversité, a eu de multiples opportunités de marquer et dont les joueurs ont fini au sol, au coup de sifflet final, inconsolables.

Ils ont eu une ultime chance sur un coup franc d'Amad Diallo dans le temps additionnel, mais le gardien Orjan Nyland a réalisé une magnifique parade pour détourner le danger et sauver les siens (90e+7).

"Quand on regarde le scénario du match d'aujourd'hui, c'est difficile de dire que c'est une Coupe du monde réussie, parce qu'on se dit qu'on pouvait faire encore plus. Mais si on regarde l'ensemble du tournoi, le bilan est positif. On a atteint le deuxième tour, ce que la Côte d'Ivoire n'avait jamais réussi auparavant", a résumé le capitaine Franck Kessié.

- Haaland transparent puis décisif -

Le spectacle, l'intensité et l'enthousiasme sont montés crescendo dans un stade d'Arlington climatisé, au toit fermé, sous lequel s'étaient massés quelques milliers de Norvégiens, une poignée d'Ivoiriens (les visas ont été refusés aux supporters de ce pays d'Afrique de l'Ouest) et une majorité de locaux portant des maillots des Etats-Unis, de



l'Argentine ou du Mexique.

Les yeux étaient tournés vers Haaland mais le N.9 a longtemps été invisible, sauf sur deux têtes peu appuyées (3e, 37e) et une reprise plus menaçante, bien coupée par Ibrahim Sangaré (42e).

La qualité de la défense ivoirienne, compacte et solidaire, explique en partie ce sevrage forcé, point de départ fréquent de contre-attaques rapides sur les côtés, avec Nicolas Pépé et Yan Diomandé.

Le jeune ailier du RB Leipzig, pisté par le Paris SG, s'est montré remuant mais il

n'a pas eu de grosses occasions pour s'illustrer.

Et c'est son coéquipier en club, Antonio Nusa, qui lui a volé la vedette avec une belle frappe enroulée placée hors de portée de Yahia Fofana (39e, 1-0).

Les Eléphants ivoiriens ont ensuite pratiqué un pressing plus haut et plus intense dans leur quête d'égalisation. Mais Nyland a bien bloqué l'espace sur un tir de Pépé à la suite d'une autre frappe, contrée, du latéral strasbourgeois Guéla Doué, le frère de Désiré Doué.

**Coupe du Monde**

**France 3 Suède 0**

**Les Bleus surclassent la Suède et se qualifient pour les 8es de finale de la Coupe du monde 2026**

Les Bleus ont fait le travail avec la manière. Portée par un doublé de son serial buteur Kylian Mbappé, l'équipe de France a surclassé la Suède (3-0) mardi au MetLife Stadium d'East Rutherford (New Jersey) en 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe du monde. Prochaine étape ce samedi à Philadelphie : le Paraguay, tombeur surprise de l'Allemagne, pour une place en quarts de finale.

**Mbappé ouvre le score et entre un peu plus dans l'histoire**

Pourtant, les Bleus ont mis un peu de temps avant de faire sauter le verrou suédois. Le portier Jacob Widell Zetterström a multiplié les parades devant les attaquants français (16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup>), et a même été sauvé à deux reprises par ses poteaux : d'abord sur une frappe de Kylian Mbappé alors que le but était complètement ouvert (30<sup>e</sup>), puis sur un retourné acrobatique génial de Michael Olise (36<sup>e</sup>), passé proche d'inscrire un des buts du tournoi.

La délivrance est finalement venue juste avant la pause, sur un exploit individuel de Kylian Mbappé. Après un corner joué à deux par Olise et Dembélé, le capitaine des Bleus a dribblé Gyökeres pour marquer en force dans le petit filet opposé (1-0, 45<sup>e</sup>). Comme un symbole, il est venu célébrer son but avec ses coéquipiers dans les bras de



Didier Deschamps, de retour après son aller-retour en France pour assister aux obsèques de sa mère.

**Le chef-d'œuvre de Michael Olise**

Malgré une petite alerte sans conséquence avant de rentrer aux vestiaires, les Bleus ont accéléré dès l'entame de la seconde période. Décidément très inspiré, Michael Olise a multiplié les passes imprévisibles. "Je le vois comme un génie", a déclaré Bradley Barcola après le match, qui a profité d'une offrande du Bavarois pour inscrire son deuxième but dans ce Mondial (2-0, 53<sup>e</sup>).

Et ce n'est pas Kylian Mbappé qui dira le contraire (3-0, 74<sup>e</sup>), profitant d'un nouveau chef-d'œuvre d'Olise, plus que jamais meilleur passeur de la compétition (5 passes décisives). Mais le but se refuse toujours au joueur du Bayern Munich, qui a encore buté à deux reprises sur le portier suédois en seconde période (61<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup>). En toute fin de match, Mike Maignan a su préserver sa cage inviolée en repoussant une tentative de Viktor Gyökeres, bien muselé par William Saliba, et très peu en vue offensivement, comme les autres attaquants Alexander Isak et Anthony Elanga.

**France-Paraguay samedi à 23 heures**

Une solidité défensive qu'il faudra renouveler samedi 4 juillet à 23h00 face aux Paraguayens, qui ont résisté à la force de frappe offensive de l'Allemagne. Les Français savent à quoi s'attendre et ils seront encore favoris pour aller chercher une place en quarts de finale, comme lors des trois dernières éditions.

**Après l'élimination des Pays-Bas**

**Le sélectionneur Koeman démissionne**



Le sélectionneur des Pays-Bas, Ronald Koeman, a annoncé sa démission après que son équipe ait été éliminée en seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026 par le Maroc.

«Hier soir, j'ai décidé de mettre fin à mon mandat à la tête de l'équipe nationale néerlandaise. Nous avons tous l'ambition de marquer l'histoire lors de cette Coupe du monde, mais cela n'a pas été possible. Personne n'est plus déçu que moi. En tant que sélectionneur, j'assume la responsabilité ultime», a déclaré Koeman mardi sur Instagram.

À 63 ans, celui qui était revenu pour un second mandat à la tête des Pays-Bas en janvier 2023, après un premier passage entre 2018 et 2020, a également évoqué la possibilité de se retirer du métier d'entraîneur, soulignant que des événements personnels récents lui ont rappelé «qu'il y a des choses plus importantes que le football».

La démission de Koeman suit l'élimination des Pays-Bas par le Maroc, qualifié pour les huitièmes de finale après une victoire 3-2 aux tirs au but, lors d'un match qui s'est conclu par un nul 1-1 après prolongation.

Nigel de Jong, directeur technique de la Fédération néerlandaise de football, a qualifié la performance de décevante, rappelant que l'objectif de l'équipe était d'atteindre les demi-finales et de viser le titre.

**Mercato**

**Tottenham signe Mateus Fernandes de West Ham pour 85 millions d'euros**

Tottenham a poursuivi son début de mercato estival chargé en remportant la course à la signature du milieu de terrain de West Ham United, Mateus Fernandes, après avoir formulé une offre garantie de 85 millions de livres sterling, selon de multiples sources.

**Tottenham va faire un gros chèque pour Mateus Fernandes**

Mateus Fernandes est sur le point de rejoindre Tottenham. Le club du Nord de l'Angleterre a vu son offre de 100 millions d'euros environ acceptée par West Ham. The Athletic rapporte : « Tottenham Hotspur a remporté la course à la signature du milieu de terrain Mateus Fernandes face à West Ham United. » Tottenham a fait l'offre la plus élevée à West Ham – estimée à 85 millions de livres sterling (98 millions d'euros, 112 millions de dollars) de frais garantis selon des sources – et le joueur de 21 ans a décidé de les rejoindre. »

**Manchester United a perdu la bataille**

Le média britannique ajoute : « L'international portu-



gais a suscité l'intérêt de plusieurs clubs, dont Manchester United, mais devrait désormais rejoindre le nord de Londres après que West Ham ait maintenu sa position sur le prix demandé. Pour Manchester United, le montant du transfert et le salaire du joueur étaient supérieurs à ce qu'ils étaient prêts à payer, et ils vont désormais se concentrer sur d'autres cibles. »

**Aston Villa arrive à un accord avec Guillaume Restes de Toulouse**

Aston Villa est à la recherche d'un nouveau gardien de but alors que l'avenir d'Emiliano Martinez du côté de Villa Park reste très incertain. Guillaume Restes, le gardien du Toulouse FC, semble en tête de la liste dressée par Unai Emery.

**Guillaume Restes déjà approché par Aston Villa**

Guillaume Restes est convoité par Aston Villa selon des informations de The Athletic. Le média britannique rapporte ce mercredi que : « Le gardien toulousain Guillaume Restes apparaît comme une option sérieuse pour Aston Villa si Emiliano Martinez venait à quitter le club cet été.

Villa a entamé des discussions avec les représentants de Restes. Toulouse est disposé à vendre le gardien, et des sources proches du club évoquent un accord autour de 20 millions de livres sterling (26,5 millions de dollars), en fonction de l'évolution du marché des gardiens. »

**Zion Suzuki, l'autre piste**

Le gardien de Parme, Zion Suzuki, convoité par Leeds, a également été approché. Aston Villa souhaiterait conserver Emiliano Martinez et estime que sa valeur sur le marché des transferts est supérieure à ce qu'ils pourraient en retirer, mais tout dépendra de la réception d'une offre raisonnable pour le champion du monde, précise le média.